PRESS RELEASE
Council of Europe
Congress of Local and Regional Authorities
COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

T +33(0)390214895 www.coe.int/congress congress.web@coe.int

Ref. CG-PR 31 (2015)

Post-monitoring en République de Moldova, les rapporteurs confiants dans la volonté politique des autorités moldaves

Strasbourg, 3 juillet 2015 – Dans le cadre du dialogue de post-monitoring, engagé le 2 juillet 2015 à Chisinau, les rapporteurs du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux en République de Moldova, Philippe Receveur (Suisse, PPE/CCE), Président de la Commission de Monitoring du Congrès et Francis Lec (France, SOC), membre de la Commission de Monitoring ont eu un large échange de vue avec des représentants de différents ministères moldaves, auquel l'association des autorités locales moldaves (CALM) ainsi que Dorin Chirtoaca maire de Chisinau et représentant de la délégation moldave auprès du Congrès, ont participé.

Les représentants du gouvernement ont ainsi exprimé leur souhait de mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Décentralisation (SND) d'ici la fin de l'année. "C'est un engagement que nous avons accueilli avec satisfaction et qu'il faudra concrétiser dans le contexte politique difficile que connaît la République de Moldova" a déclaré Philippe Receveur, rapporteur sur la démocratie régionale.

Les principales recommandations adoptées par le Congrès en 2012 ont été au cœur des discussions qui se sont déroulées ce jeudi 2 juillet 2015, au Ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne. "Nous sommes confiants dans la volonté politique des autorités moldaves à mettre en œuvre nos recommandations, a indiqué Francis Lec, mais il est nécessaire de rattraper le retard en reprenant au plus vite le cours des réformes".

Le dialogue entre Chisinau et l'Unité territoriale autonome de Gagaouzie a également été abordé. Le Congrès s'est montré satisfait de la volonté exprimée de poursuivre un dialogue concret et fructueux, mais il a cependant regretté l'absence d'Irina Vlah, Bachkan de l'Unité territoriale autonome de Gagaouzie, qui avait été invitée à participer à cette réunion.

Dans quelques semaines, une feuille de route sera élaborée conjointement par le Congrès et le Gouvernement moldave, pour définir les étapes à accomplir pour la poursuite de la mise en œuvre de la recommandation 322(2012) du Congrès.

Contact : *Stéphanie Poirel, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, portable : +33 (0)6 63 55 07 10, Stephanie.poirel@coe.int*

Pour plus d'informations :

Recommendation 322 (2012)
Dossier « monitoring »

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 324 membres titulaires et 324 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.
Président du Congrès: Jean-Claude Frécon (France, SOC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Anders Knape (Suède, PPE/CCE), Présidente de la Chambre des régions: Gudrun Mosler-Törnström (Autriche, SOC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)